

DEMANDE DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

A - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom	
Adresse postale	
Téléphone	
Télécopieur	
Courriel	

B - DOCUMENTS D'ARCHIVES RECHERCHÉS

C – UTILISATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

- ☐ Recherche / Besoin personnel
- ☐ Diffusion (publications, exposition, internet) *Remplir la section D – Diffusion des documents d'archives

D- DIFFUSION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

Titre du projet		
Auteur		
Description		
Diffuseur / Éditeur / Collection		
Date de diffusion		
Nom de la personne à qui la licence doit être émise		
Coordonnées de la personne à qui la licence doit être émise		

Le demandeur s'engage à respecter la Loi sur le droit d'auteur et à ne pas reproduire une œuvre ou une partie substantielle de celle-ci à moins d'avoir préalablement obtenu une autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur.

Pour les personnes ne pouvant consulter les documents d'archives sur place, des copies numériques peuvent être transmises par courriel à titre d'information. Ceci ne confirme pas que la publication de ces documents sera autorisée. La demande doit être étudiée avant l'émission d'une licence de diffusion.

CLIQUEZ ICI POUR ENVOYER LE FORMULAIRE